



**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Reims.fr



Dossier de presse
Service presse et relations médias
presse@reims.fr - [espace presse](#)
Tél. : 03 26 77 77 40

La renaissance des basses Promenades

Reims, 25 août 2021. **Qualifiées de « trop sombres », « peu fréquentées » ou « mal desservies », les basses Promenades vivent actuellement une profonde métamorphose pour (re)devenir, dans quelques mois, un lieu de vie agréable rapprochant les espaces et les habitants. S'inscrivant dans le projet Reims Grand Centre, la réhabilitation des basses Promenades fait suite à celle effectuée sur les Promenades Jean-Louis Schneiter, inaugurées en 2019, et répond à la volonté du Maire de Reims, Arnaud Robinet, d'offrir à chaque habitant un espace vert à moins de 300 mètres de son domicile.**

Maitrise d'ouvrage : ville de Reims

- Maitrise d'œuvre :
 - Osty et associés, paysagistes-urbanistes mandataires
 - Encore Heureux, architectes
 - Les Eclaireurs, concepteur lumière
 - TPF, BET
 - OGI, BET, fontainerie
- Coût du projet : 13 900 000 € (subventionné par la Région Grand Est à hauteur de 500 000€)
- Livraison : fin 2021 avec plantations

LES PROMENADES, UN SITE CLASSÉ DEPUIS 1932

Créées au XVIII^e siècle à l'emplacement des douves des anciens remparts, les Promenades de Reims relient le centre-ville historique aux faubourgs. Depuis le 3 juin 1932 elles sont classées du monument aux Morts jusqu'au cirque. Aménagées par les paysagistes Leroux, père et fils, à partir de 1733, les Promenades représentent une enclave de verdure en plein centre-ville et sont, depuis leur création, un lieu de détente et de rencontre.

Elles sont structurées en deux parties distinctes séparées par le square Colbert. Du monument aux Morts vers le square, les « hautes Promenades » sont constituées par des alignements d'arbres autrefois composés essentiellement de marronniers. Depuis le monument, on découvre une très belle perspective, les Promenades formant un ensemble rectiligne sur près de 500 mètres. Du square au cirque, les « basses Promenades » ont été implantées à l'extérieur des anciens remparts médiévaux.

Aménagées par ajouts successifs le long d'un axe établi au fil des années et ponctués d'objets (statues, stèles, monuments), ce patrimoine arboré a été successivement perturbé par des infrastructures, voie ferrée, boulevards et bretelle d'autoroute jusqu'à ce que le monopole de la voiture finisse par le transformer en un parking.

A côté du centre-ville animé et où il fait bon flâner, le secteur Promenades/République/Boulingrin est devenu au fil des décennies un espace urbain linéaire entre faubourg de Reims et hyper centre-ville, lieu de transit ou de stationnement, morcelé par des espaces urbains délaissés.

En 2015, en s'appuyant sur ce constat, l'équipe emmenée par Arnaud Robinet et Catherine Vautrin propose aux Rémoises et aux Rémois de partager une « nouvelle vision » pour leur ville.



Les basses Promenades avant travaux © ville de Reims

REIMS GRAND CENTRE

La redynamisation du tissu économique local, l'embellissement du cadre de vie dans une démarche de développement durable, la réappropriation de l'espace public par les familles et les habitants de tous âges et la dotation en équipements d'envergure : tels sont les défis relevés par l'exécutif rémois ces dernières années au travers du visionnaire projet Reims Grand Centre.

Né d'une concertation citoyenne unique (8 000 volontaires ont été associés au projet) et **imaginé par des architectes de renom** (Marc Mimram, agence Osty, cabinet Wilmotte & Associés), **Reims Grand Centre est l'un des plus vastes projets urbanistiques de France.**

100 hectares de friche industrielle, situés en plein cœur de ville, ont été entièrement repensés avec les habitants dans le but de redonner une bouffée d'oxygène au centre-ville tout en le reconnectant à différents contextes urbains, sociaux et paysagers. Le futur de Reims s'écrit aujourd'hui avec **un nouveau complexe aqualudique** (UCPA Sport Station | Grand Reims), **modulable selon les saisons et respectueux de l'environnement ; une grande salle événementielle située de manière atypique au centre de la cité** et dont les événements feront battre le cœur de ville au gré des manifestations culturelles et sportives ; la rénovation de **l'immense parc urbain classé des Promenades** qui a permis de transformer un ancien parking en lieu de nature.

Aujourd'hui, Reims métamorphosée s'attache à lier ses nouveaux équipements au patrimoine bâti classé et à l'environnement existant. Les berges de la Vesle seront prochainement connectées au parc urbain des Promenades pour devenir un nouveau lieu de vie et accueillir un futur pôle d'enseignement supérieur (écoles de commerce et de design) – le tout en harmonie avec l'architecture et la nature environnantes.



LES ENJEUX DE LA RÉHABILITATION DES BASSES PROMENADES

Si la tranquillité et l'atmosphère apaisante des espaces verts sont des facteurs indéniables d'attractivité dans un cœur de ville, les Promenades avaient néanmoins perdu leur cohérence et leur attrait, faisant l'effet d'un « grand vide » insuffisamment fréquenté au regard de l'emplacement et des potentialités.

Sculpter la lumière

Sur les basses Promenades, la densité de la trame arborée génère une ombre « subie » et qui peut être une cause de non fréquentation en dehors des périodes estivales. Si auparavant l'ombre caractérisait les basses Promenades et la lumière les Promenades Jean-Louis Schneiter, le projet vise à supprimer ce contraste en travaillant conjointement l'ombre et la lumière tout en conservant les singularités des différents espaces. L'omniprésence de l'ombre prive les basses Promenades d'un grand nombre d'usages et de pratiques. La lumière retrouvée, l'ombre redeviendra désirable, structurant ainsi les espaces et les usages. **La partie arborée (donc ombragée) des basses Promenades sera percée de « clairières » pour obtenir des espaces de lumière. L'apport de lumière passera également par de multiples dispositifs : des matériaux de sol clair pour illuminer, des replantations d'arbres, des palettes végétales laissant place aux floraisons blanches, des compositions, hauteurs et couleurs...**

Les trois clairières des basses Promenades sont constituées

- de deux prairies : traitées en espaces libres ouverts à tous les usages. Ces grands tapis verts font écho aux boulingrins des Promenades Jean-Louis Schneiter. Ils sont traversés par des allées qui facilitent des liaisons transversales, confortables et directes.
- d'un « Bassin des Brumes » : pièce d'eau calme et vaporeuse, encadré par les deux prairies ; cette pièce d'eau traversable (scindée en deux) prend place dans l'axe de la rue de Courcelles. Axe transversal de liaison très fréquenté, le bassin offrira un espace d'arrêt, convivial et agréable, qui ponctuera cette liaison entre ville-centre et quartier de la gare.



Prolonger la trame verte dans la ville

En connexion avec le centre-ville, les halles du Boulingrin, la place Drouet d'Erlon et les autres pôles d'attractivité (complexe aqualudique, salle événementielle) **les basses Promenades lient les espaces créant une trame verte allant du parc de la patte d'oie au Boulingrin.**

Les franges boisées qui encadrent les clairières sont appelées « lisières ». Elles permettent d'isoler du chaos urbain, de favoriser les modes de déplacement actifs, d'apporter une diversité écologique et de prolonger la promenade. Plus urbaine, plus active que la partie nord, la lisière sud combine ambiance jardinée, équipements ludiques, activités diverses, offrant ainsi différents usages sur toute sa longueur.

Grâce au travail de connexion effectué sur le jardin d'horticulture Pierre Schneiter, le parc de la patte d'oie et le futur projet « Berges du canal » la trame bleue du canal rejoindra prochainement cette trame verte.

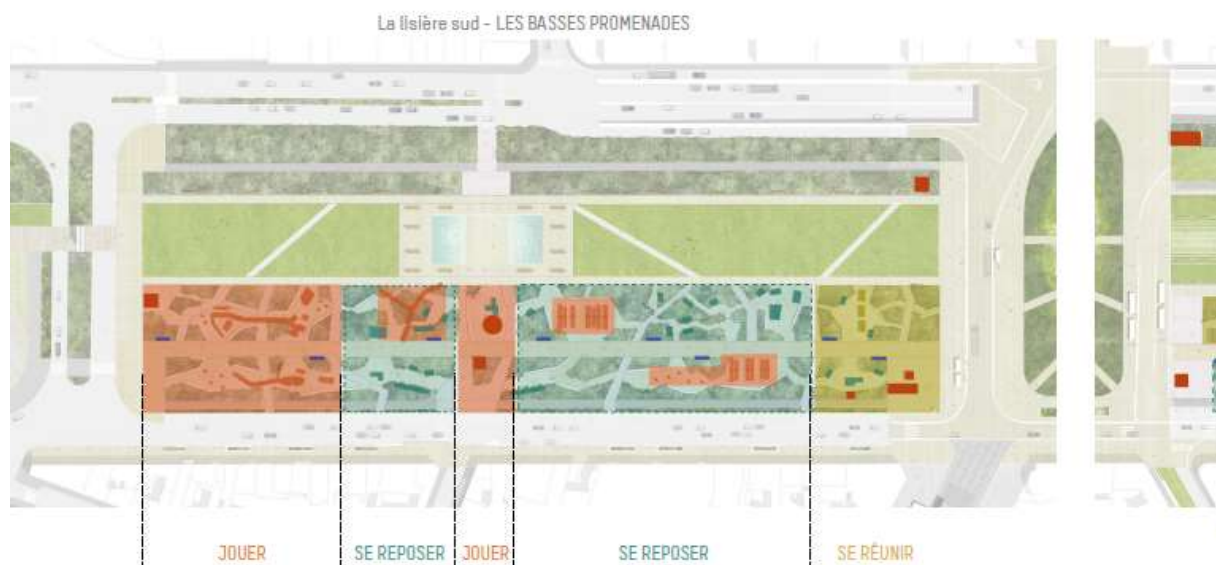
Structurer les espaces dans une logique respectueuse et patrimoniale

Conserver, régénérer, intégrer pour réaliser un nouveau projet : tel est le défi mené sur ce site classé. **Ce parti paysager, respectueux du patrimoine arboré, permet de planter davantage d'arbres qu'il n'en abat.** La trame d'arbres constitue un véritable point de complexité tant dans la conception que dans l'exécution. Toutes les grandes pièces, les allées longitudinales, le positionnement des cheminements transversaux et secondaires, des kiosques, des éléments de mobilier, des massifs plantés, sont **systématiquement conditionnés par la trame arborée afin de limiter au maximum les potentielles dégradations des arbres.** En outre, toutes les composantes du projet (aériennes et souterraines) et leur mode de construction s'attachent à limiter l'impact sur les arbres et leurs conditions de développement.

Les basses Promenades sont principalement composées d'érables, de frênes et de platanes. Les arbres existants sont très hétérogènes, tant dans leurs essences, leurs âges, leurs tailles que dans leurs formes. **Pour compléter la trame d'arbres, de nouveaux érables tilleuls et charmes sont plantés.** Pourquoi des charmes ? Car la taille de ces derniers est adaptée à la trame de plantation et les charmes ont la capacité à se développer (et à pousser droit) à l'ombre des arbres en place.

Arbres existants : 705

Total des arbres après projet : 745



Structuration des basses Promenades © Osty & associés

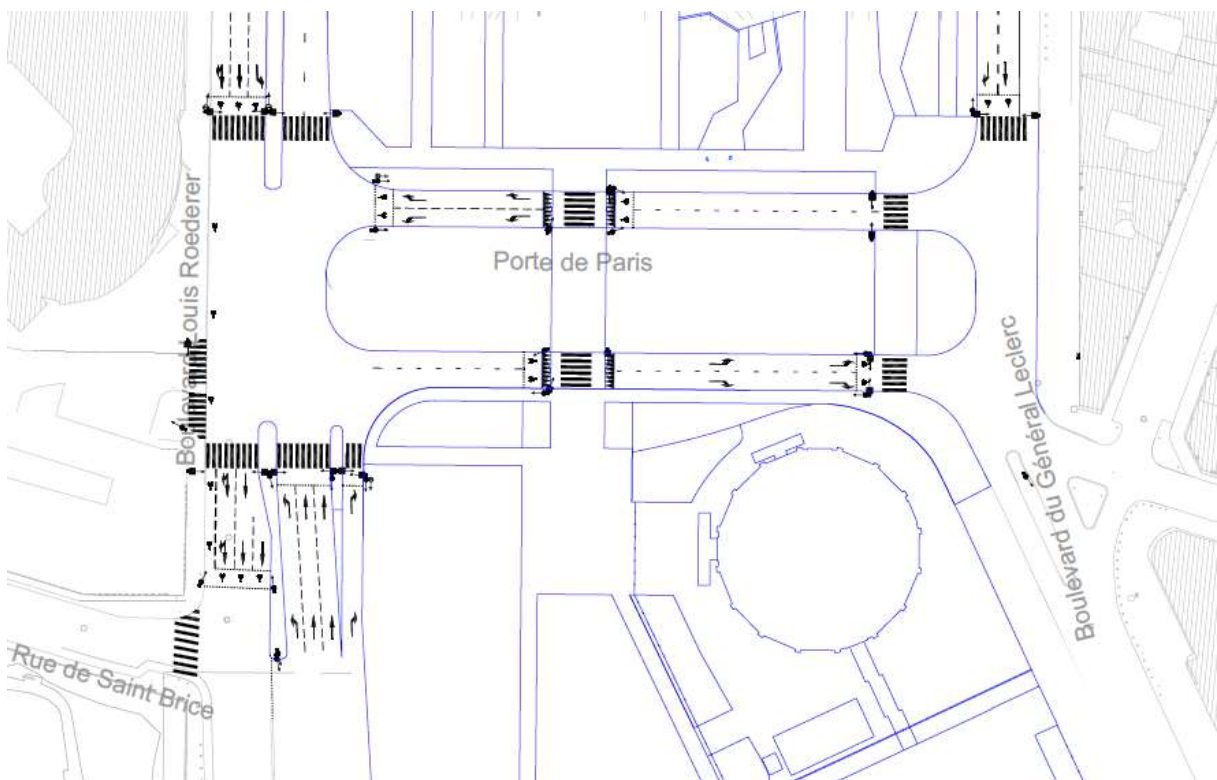
PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS

Le carrefour Bir Hakeim repensé pour les piétons

Le carrefour Bir Hakeim est transformé en espace public urbain lisible et confortable pour les piétons, totalement oubliés dans cette séquence aujourd'hui. Pour ce faire, les différents axes de circulation sont pris en compte afin de faciliter les liaisons. Le flux automobile ainsi restructuré autour de la Porte de Paris, un véritable plateau piétonnier est créé dans l'axe longitudinal.

Cette traversée piétonne est marquée par un revêtement spécifique sur la chaussée et régulée par l'ajout de feux tricolores dédiés. Il sera ainsi permis de **cheminer aisément sur l'axe central des basses Promenades jusqu'au parc de la patte d'oie**.

Le projet améliore la lisibilité de fonctionnement : les voies sont réalignées et décalées vers le nord-ouest pour dégager un parvis devant le Manège.



Plan de l'aménagement du carrefour Bir Hakeim © ville de Reims

Les principes de régulation des carrefours Bir Hakeim / Roederer et Bir Hakeim / Leclerc sont conservés pour maintenir leur capacité de régulation : tourne à droite direct depuis la traversée urbaine de Reims, tourne à gauche interdit depuis Roederer vers Bir Hakeim. La sortie directe de l'Hôtel de Police vers Bir Hakeim pour les véhicules autorisés uniquement est maintenue.

Le nombre de voies de stockage aux carrefours de la rue Bir Hakeim est également maintenu pour conserver la gestion des flux dissociée sur la ligne de feux. Ces voies sont prolongées sur toute la longueur du barreau pour créer une largeur de voirie constante

Ces travaux ont débuté le 7 juin pour une durée de 4 mois.

La Porte de Paris ouverte sur la ville

Désormais ouverte et franchissable, la Porte de Paris retrouve sa vocation initiale : au sein d'un carrefour entièrement repensé, elle articule les flux véhicules et piétons et devient l'entrée du parc de la patte-d'oie et des basses Promenades. Elle confère au lieu une dimension métropolitaine en tournant les parcs vers le Canal.



La Porte de Paris © Osty & associés

Le « Bassin des brumes »

Perpétuant l'esprit des Jardins, le « Bassin des brumes » propose une atmosphère vaporeuse avec des brumisateurs et des gouttes d'eau en lévitation qui dégagent une atmosphère calme et contemplative. Leurs extrémités sont en eau alors que leur espace central reste sec ce qui permet de les traverser. Face à la rue de Courcelles, la composition intègre deux bassins miroirs de 205 m² chacun.

À intervalles réguliers des petits jets d'eau dénommés « waterpop » (gouttes d'eau en lévitation) viennent animer la surface de l'eau telles des bulles de Champagne. Ces jets permettent de créer des séquences rapides et variées formant un effet effervescent ou encore des petits tronçons d'eau en mouvement, soit verticalement soit linéairement. Les bassins seront également programmés pour se couvrir temporairement d'un tapis brume afin de varier les effets.



Le « Bassin des brumes » © Osty & associés

Mobilier durable et aires de jeux modulables

Comme pour les Promenades Jean-Louis Schneiter, l'ensemble des éléments de mobilier présents sur les basses Promenades est pensé sous la forme de modules pouvant être assemblés ou non afin de créer de multiples combinaisons. Les trois matériaux que sont l'acier, le bois et le filet sont repris et déclinés pour l'ensemble du mobilier urbain et de jeu. Sobre, simple, élégant et intemporels ces matériaux durables s'inscrivent dans la trame arborée tout en conférant un aspect contemporain à ce parc datant du XVIII^e.

La lisière sud des basses Promenades, en continuité des aires de jeux du parc de la patte d'oie, développe une thématique ludique et urbaine avec des jeux pour enfants et la réinstallation du manège existant. Quatre entités – toboggan, balançoires, araignée, pont de cordes – sont assemblées entre elles pour former un parcours de jeux.



Ligne architecturale des jeux et de la passerelle © Osty & associés

Kiosque à gâteaux et carrousel

Parmi la quinzaine de candidatures reçues, deux ont remporté l'appel d'offres lancé en mars dernier : Stéphanie MARTIN fera découvrir le « chimney cake » aux Rémois et Jeff SIX prévoit d'installer un carrousel 1900 aux couleurs de Reims à deux pas de l'aire de jeux pour enfants.

Le kiosque situé sur la partie haute des basses Promenades, en face du Continental et anciennement Atelier de Lily, est attribué à Mme. Stéphanie MARTIN qui a exercé pendant plus de 20 ans dans la restauration au sein de plusieurs établissements rémois. Elle y développera un concept original qui n'existe pas encore sur Reims : celui des « chimney cake » (gâteaux cheminés). En forme de cône et réalisés à partir d'une pâte sucrée ou salée, les gâteaux cheminés de Madame Martin seront tour à tour garnis de fruits, de glace, de caramel et de noisettes, ou de produits locaux de qualité (jambon de Reims, légumes frais...). La première carte sera composée et signée par Christophe MERTES, Chef du restaurant « Version Originale » situé rue du Temple. En concrétisant son projet Stéphanie MARTIN devient pour la première fois gérante de sa propre entreprise qu'elle aura à cœur de faire vivre, d'animer et de développer.

Le kiosque situé dans le milieu des basses Promenades est attribué à M. Jeff SIX. Situé à côté des aires de jeux pour enfants, cet emplacement est prévu pour accueillir, en plus de la partie restauration et friandises, un carrousel 1900 aux couleurs de Reims sur lequel l'on pourra admirer des éléments bien connus de notre patrimoine (cathédrale Notre-Dame de Reims, champagne etc.). M. Jeff SIX, également propriétaire du carrousel de la rue Condorcet, renoue ainsi avec la tradition des Promenades rémoises qui disposaient à l'origine d'un carrousel.

www.reims.fr